

MODALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012 – 2013

CONSTITUTION DU DOSSIER - A DEPOSER A L'ECOLE

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LA 1^{ère} ANNEE DE MATERNELLE :

- L'enfant doit avoir ses trois ans dans l'année en cours.
- Il doit être propre.
- Il doit avoir ses vaccinations à jour (BCG, etc.....).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LA MS et LA GS.

- La photocopie du livret de compétences (ou d'évaluations) de l'année en cours pour le 1^{er} trimestre.

DOCUMENTS A FOURNIR ET A NOUS TRANSMETTRE :

- Photocopie du livret de compétences (ou d'évaluations) à partir de la MS.
- Photocopie du livret de famille (toutes les pages).
- Photocopie du jugement en cas de divorce.
- Photocopie des vaccinations obligatoires sur le carnet de santé.
- Une photo d'identité récente (dans une enveloppe au nom de l'enfant).
- Une lettre de motivation.

DOCUMENTS A REMPLIR (à télécharger ou à retirer au secrétariat de l'école)

- Fiche Elève (**document A**)
- Fiche Responsables (**document c**)

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

RENDEZ-VOUS AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

- **De novembre 2011 à mars 2012**

Si le dossier de votre enfant est retenu, le secrétariat de l'école vous fixera un rendez-vous avec la Directrice

- **D'avril à mai 2012**

Si vous n'avez pas de confirmation d'inscription, le dossier de votre enfant sera placé en liste d'attente.

Un courrier vous le notifiant vous sera alors adressé courant mai.

INSCRIPTION DEFINITIVE

Après acceptation du dossier et à l'issue du rendez-vous avec le chef d'établissement, il vous sera demandé :

- **une participation de 25 € pour frais de d'inscription,**
- **un acompte sur la contribution familiale (100 €),**
- **la convention de scolarisation signée.**